

# La situation précaire des Rwandais jugés par le TPIR bloqués au Niger

RFI, 13 juin 2023

**L'un des 8 rwandais transférés au Niger par le mécanisme de l'ONU chargé des derniers dossiers du TPIR (Tribunal pénal international pour le Rwanda) est décédé à Niamey, en fin de semaine dernière. Ces 8 personnes ont été acquittées ou libérées par le TPIR après avoir purgé leur peine. Après avoir passé plusieurs années en Tanzanie en attendant que les Nations unies leur trouvent un pays d'accueil, ils sont arrivés au Niger fin 2021. Mais leurs avocats dénoncent leurs conditions de vie à Niamey et demandent qu'ils puissent rejoindre leurs familles.**

L'homme de 70 ans est décédé à Niamey, en fin de semaine dernière, sans avoir pu rejoindre ses proches à l'étranger. Condamné pour incitation au génocide, pour son rôle dans le génocide rwandais de 1994, il a purgé sa peine, explique son avocate.

Mais depuis son arrivée au Niger fin 2021, il vivait dans une résidence de Niamey sous contrôle de la police, avec les 7 autres personnes transférées suite à un accord signé entre le Niger et le mécanisme de l'ONU chargé des derniers dossiers du TPIR, sans papiers d'identité et sans être libres de leurs mouvements. « *Ils sont à Niamey comme en prison* », explique leur avocate, Maître Kadidia-tou Hamadou.

Antoine Mukiza, dont le père, âgé, se trouve à Niamey, se dit sous le choc et très inquiet. Il en appelle aux plus hautes autorités du Niger pour que son père, comme les 6 autres, puisse retrouver leurs familles.

Pour le ministre nigérien des Affaires étrangères, la situation dépend du mécanisme de l'ONU. Le Niger attend qu'une autre terre d'accueil leur soit trouvée, explique Hassoumi Massoudou, mais plusieurs pays ont déjà refusé de les accueillir.